

**DROIT A L'IMAGE POUR LE CLUB LA PLAGNE EAUX VIVES**

Le 6 septembre 2012

Chers parents,

Le club, dans le cadre de son site internet, de sa page facebook et des articles qu'il fait passer dans la presse, a besoin de votre autorisation parentale.

Merci donc de remplir l'autorisation ci-dessous qui est tacitement renouvelable d'année en année.

Si vous n'êtes pas d'accord merci de nous le faire savoir au plus tôt ainsi nous n'utiliserons plus de photo présentant votre enfant sur le site du club, sur la page Facebook ni dans la presse et nous enlèverons celles qui se trouvent déjà sur le site si vous le désirez (merci de nous en faire part si tel est votre choix).

Cette démarche est faite afin de nous conformer à la loi.

Dans cette attente, cordialement

La Présidente  
Brigitte GELLOZ

.....  
Je soussigné (e).....responsable légal de l'enfant

.....autorise le club de La Plagne Eaux

Vives a utiliser gratuitement l'image de mon enfant..... pour le  
site internet du club ou pour des parutions presse.

Fait pour valoir ce que de droit.

Date :

Signature